

COMITE DEPARTEMENTAL DE JUDO

PRESIDENT: Jérôme GOSSET

Adresse : 2 rue Tirard
94000 CRETEIL

Tel : 01.48.99.40.46

Courriels : ligue@judo94.com



Nombre de clubs affiliés en 2009 dans le Val-de-Marne:

Nombre de licenciés en 2009 dans le Val-de-Marne:

Nombre de licenciés en France:

Clubs proposant des activités handisports et/ou Sports adaptés :

- Arcueil - COSMA Judo
Type de handicap : Auditif, Visuel
- Cachan - Amicale Laïque de Cachan
Type de handicap : Auditif, Visuel
- Chennevières sur Marne - Centre Omnisports de Chennevières
Type de handicap : Mental et Psychique, Visuel
- Chevilly-larue - Elan de Chevilly-Larue
Type de handicap : Auditif, Mental et Psychique, Physique, Polyhandicaps, Visuel
- Créteil - US Créteil Judo
Type de handicap : Mental et Psychique
- Fontenay sous Bois - Union Sportive Fontenaysienne
Type de handicap : Auditif, Mental et Psychique, Physique, polyhandicaps Visuel.
- Fresnes - Association Amicale Sportive de Fresnes
Type de handicap : Polyhandicaps
- Gentilly - Union Sportive de Gentilly
Type de handicap : Mental et Psychique, Visuel
- La Queue en Brie - Entente Sportive Caudacienne section Judo
Type de handicap : Auditif, Mental et Psychique
- Le Plessis-Tréville - Le Plessis Tréville Judo
Type de handicap : Auditif, Visuel
- Sucy - Sucy Judo
Type de handicap : Auditif, Mental et Psychique, Visuel
- Villeneuve Saint Georges- Judo Club Villeneuvois
Type de handicap : Auditif, Physique, Visuel
- Villiers sur Marne - Club HOCDE
Type de handicap : Auditif, Visuel
- Vincennes - Société Vincennoise de Lutte et Judo
Type de handicap : Auditif, Visuel



Palmarès Français : JO Pékin 2008 : Hommes

Teddy Riner médaille Bronze (+100Kg)

Benjamin Darbelet médaille Argent (-66Kg)

Femmes

Stéphanie Possamai médaille Bronze (78Kg)

Lucie Decosse Médaille Bronze (-63 Kg)

Présentation de la Fédération :

Le **judo**, littéralement voie de la souplesse, est un art martial et un sport de combat d'origine japonaise (*budō*), fondé par Jigoro Kano en 1882. Il se compose pour l'essentiel de techniques de projection, de contrôle au sol, d'étranglements et de clefs.

Le lieu où l'on pratique le judo s'appelle le dojo (littéralement lieu d'étude de la voie). Les pratiquants (les judokas) portent une tenue en coton renforcée appelée *judogi*, souvent appelée à tort *kimono*, qui est le nom générique de la tenue traditionnelle japonaise. Le judogi est généralement blanc, mais pour faciliter la distinction entre les combattants dans les compétitions, un judoka peut avoir un judogi bleu à tous les niveaux de compétitions (si le judoka n'a pas de judogi bleu, la distinction se fera à l'aide de ceinture rouge ou blanche). Pour les compétitions à partir du niveau national, l'un des deux judokas doit revêtir un judogi bleu. Le judo se pratique pieds nus sur un tatami. Le judo est un sport olympique.

- **Historique**

Le souhait de Jigoro Kano, son fondateur, était de populariser une méthode visant à mieux utiliser ses ressources physiques et mentales en prenant comme point de départ le ju-jitsu enseigné dans les koryu (anciennes écoles traditionnelles).

La légende dit qu'il découvrit les principes du judo lors d'un hiver rigoureux, en remarquant que les branches du cerisier réagissaient différemment sous le poids de la neige abondante. Les plus grosses cassaient alors que les plus souples pliaient et se débarrassaient de « l'agresseur » avec souplesse. La voie de la souplesse était née.

Le judo commence à être enseigné au Japon en 1882 au Kodokan, en France par maître Mikinosuke Kawaishi et maître Shozo Awazu. Moshe Feldenkrais crée le *Jujitsu-Club de France*, puis la Fédération française de judo est fondée en 1946. C'est aussi à cette époque que se développera le côté sportif et qu'apparaîtront les premières compétitions. Le nombre de pratiquants de par le monde s'accroît alors considérablement.





Le judo est la discipline la plus pratiquée en France, devant le karaté et l'aïkido. Il est le quatrième sport le plus pratiqué en France en 2009 avec 570 000 licenciés et 5 547 clubs. Il est devenu officiellement discipline olympique lors des Jeux de Tôkyô en 1964. Le judo féminin a fait son entrée dans le programme olympique aux Jeux de Séoul en 1988 comme sport de démonstration avant d'être définitivement accepté à partir des Jeux de Barcelone en 1992. En 2006, la Fédération internationale de judo compte 189 pays membres.

Dans le monde le judo est le troisième art martial le plus pratiqué derrière le karaté et le taekwondo avec 8 millions de pratiquants.

- **Lés différentes catégories**

Lors des compétitions officielles, les judokas sont répartis en catégories en fonction de leur poids. Les combats se font ensuite entre judokas d'une même catégorie et un classement final est obtenu pour chaque catégorie.

Il y a aujourd'hui 7 catégories masculines et 7 catégories féminines :

Hommes: -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg, -100 kg, +100 kg

Femmes: -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg, -78 kg, +78 kg

Ces catégories existent à partir des juniors.

- **Points de règlements**

Les arbitres en judo ont pour mission :

- D'accorder les avantages ou la victoire aux combattants suite à des techniques partiellement ou totalement réussies ;
- De maintenir l'intérêt du combat et d'assurer la sécurité des combattants en arrêtant et en faisant reprendre le combat lorsque c'est nécessaire ;
- D'informer les combattants et la table (et si possible les spectateurs) du déroulement du combat, par exemple lorsqu'il y a début d'immobilisation ;
- De faire respecter les règles et d'appliquer les sanctions appropriées si nécessaire.

Dans les compétitions officielles, trois arbitres assurent l'arbitrage d'un combat : un arbitre dit «arbitre central» en position debout et qui se déplace avec les combattants, et deux arbitres dits «juges de coin», qui se trouvent assis aux deux coins opposés de la surface de combat. L'arbitre central prend les décisions en donnant la décision de la majorité. Le rôle



des juges de coin est de donner leur avis en cas de désaccord avec la décision de l'arbitre central. Pour cela, ils utilisent les mêmes gestes d'arbitrage que l'arbitre central. Lorsqu'un seul des deux juges de coin donne son avis, il doit ou non modifier sa décision selon que ce soit en accord avec la majorité. Si les deux juges de coin sont d'accord contre l'avis de l'arbitre central, celui-ci **doit** modifier sa décision. Dans les autres cas, l'arbitre central a toujours la possibilité de revenir sur sa décision, s'il pense s'être trompé. Le juge de coin détermine également si une action est validée ou non selon qu'elle a été exécutée dans ou hors des limites du tapis.

Le rituel

Avant d'entrer sur le tatami d'une salle de judo, il faut le saluer. De même lorsqu'on le quitte. Dans un cours de judo, le judoka est dans le devoir de saluer son professeur, d'abord agenouillé puis debout, avant que le cours ne commence et lorsqu'il se termine.

Entrée

Juste avant le combat proprement dit, les deux combattants effectuent l'entrée sur le tatami et se saluent (c'est le rei). Ils saluent une première fois vers le tapis en montant dessus, puis ils rentrent en passant derrière les juges de coin, pour aller se positionner au centre du tapis, face à face derrière la zone de danger (la bande rouge). De là, ils attendent le signal de l'arbitre, qui fera signe en rapprochant ses bras tendus en face de lui. Ils saluent alors une première fois la surface de combat (ce salut n'est plus obligatoire depuis 2004 pour les compétitions, mais il a été maintenu pour les « démonstrations »), puis lorsqu'ils sont à distance de combat, soit environ trois mètres, ils se saluent mutuellement, font un pas en avant, pied gauche d'abord, et attendent le signal de départ hajime.

Sortie

Lorsque l'arbitre a donné le signal de fin et désigné le vainqueur (en avançant d'un pas, désignant le vainqueur et en levant la main en présentant ce même judoka), les deux combattants sortent en effectuant l'inverse de l'entrée : ils se saluent, peuvent saluer l'arbitre, peuvent se serrer la main, puis reculent hors de la zone de combat et y saluent le tapis à leur sortie.

Clubs présents dans le Val-de-Marne :

(Cf. Annexe des clubs en .pdf)